



**MAIRIE
D'ECOLE -VALENTIN**

03 81 53 70 56

www.ecole-valentin.fr

BULLETIN MENSUEL

Septembre 2009

1- CONVENTION RECUPERATION D'ANIMAUX ERRANTS AVEC LA SOCIETE BALZAC

Parallèlement à la convention signée avec la SPA, la commune a décidé de faire appel à une personne privée afin de permettre la capture des animaux errants en dehors des heures d'ouverture de la SPA. Le montant annuel de cette prestation s'élève à 2 600 € TTC. L'intervention est de 85 € TTC et le gardiennage de 5,50 € TTC. Tous les frais occasionnés (vétérinaire, euthanasie...) sont à la charge de la commune. Le conseil municipal précise que ces frais seront refacturés au propriétaire si celui-ci est identifié.

2- EFFECTIFS RENTREE SCOLAIRE 2009

Restaurant scolaire : 104 inscrits (au 04/09/09)

Garderie : 35 enfants inscrits le matin et 64 enfants le soir

Ecole Maternelle : 87 élèves

- **Grande section** : (Mme BOUSSON) : 22 élèves
- **Moyenne et grande section** : (Mme FERNANDEZ –Mme GUILLOT le mardi) : 10 grands et 13 moyens
- **Moyenne section** : (Mme DEVILLE – Mme GUILLOT le jeudi) : 21 élèves
- **Petite section** : (Mme PREVITALI – Mme GUILLOT le vendredi) : 17 petits et 4 tout petits

Ecole Primaire : 122 élèves

- **CP** (Mme SAILLARD) : 22 élèves
- **CE1** (Mme TURKI) : 19 élèves
- **CE1/CE2** (Mme PELLET) : 21 élèves
- **CE2** (Mme CHANEY- Mme SCHMITT) : 15 élèves
- **CM1** (Mme POISEAU) : 24 élèves
- **CM2** (Mme CARE) : 21 élèves

3- ORGANISATION DES SERVICES PERISCOLAIRES ET ATSEM

➤ **PERISCOLAIRE** : Cinq agents techniques interviendront au service périscolaire dont deux personnes mises à disposition par la société INTERMED en remplacement de deux agents actuellement en grave maladie.

Deux animateurs de l'UFCV encadreront les enfants :

- Un « aide-animateur » interviendra plus particulièrement de 11h30 à 13h30 pour seconder le personnel communal.
- Le deuxième encadrera les enfants de 6 à 11 ans de 11h30 à 13h30 ainsi qu'à la garderie du soir de 16h30 à 18h30 en leur proposant divers projets d'animations (découverte des jeux de société, activités librement choisies par les enfants, activités sportives, réalisation de projets spécifiques...).

La restauration du midi se déroulera en deux services échelonnés ; les enfants disposeront donc d'environ 35 minutes d'activités.

➤ **ATSEM** : 3 ATSEM interviennent à la maternelle (4 le jeudi après-midi).

4 - PERMIS DE CONSTRUIRE 2009 - Permis instruits :

- Maisons individuelles : 5 permis accordés au lotissement du Bois du Mont
- Aménagement extérieur ou création de garage : 3 dossiers accordés et 1 refus
- Piscine ou aménagement d'un abri de piscine : 2 dossiers accordés
- Création d'une surface commerciale « GRAND FRAIS » rue des Sources : accordé le 19 août 2009
- Création d'une brasserie/restaurant, rue des Sources : accordé le 25 juin 2009
- Construction d'un établissement à vocation ludique, rue de la Combe du Puits (Parking à côté de la Marbrerie Franzi) : accordé le 25 juin 2009

5 - BILAN DE FONCTIONNEMENT DE LA STATION BIOMETRIQUE

Au 31/08/09, 71 passeports ont été délivrés (23 mineurs et 48 majeurs).

22 passeports ont été délivrés aux personnes de la commune et 49 aux personnes extérieures venant de 20 communes différentes. Le temps moyen passé pour une demande de passeport est de 35 minutes.

6 - SITA : DEMANDE D'EXTENSION DE STOCKAGE DE DECHETS AUX « TORCOLS »

La société SITA Centre-Est exploite une installation de stockage de déchets inertes située chemin des Essarts à Besançon. Jusqu'à ce jour la société était autorisée à recevoir 500 tonnes annuelles de gravats sur cette installation. Le conseil municipal émet un avis favorable à la demande d'extension de stockage de 500 tonnes à 1 500 tonnes de cette société car, au vu des éléments fournis, il apparaît que l'augmentation de tonnages annuels autorisés n'aurait pas d'impact supplémentaire sur notre environnement. Cependant, il souhaite que soit précisé à cette entreprise que la voirie communale située sur Ecole-Valentin est limitée à «3,5 T».

7- TAXE DES ORDURES MENAGERES

Lors du conseil municipal du 10 juillet 2009, l'assemblée devait réfléchir sur les propositions de nouvelles modalités de calcul des taxes sur l'enlèvement des ordures ménagères par la CAGB. Les membres présents émettent un avis défavorable au remplacement des containers sous prétexte d'harmonisation, la dépense paraît inutile. D'autres solutions de substitution pourraient être mises en place (étiquettes de couleur à coller sur les containers actuels...). Le conseil municipal s'inquiète de la proposition d'enlèvement des ordures ménagères à la pesée. Cette formule, selon lui, devra être associée à des mesures d'accompagnement et de sécurité pour lutter contre l'incivisme. Les élus sont invités à exposer leurs inquiétudes lors de la réunion du 16 septembre 2009 à la Mairie de Vaux les Prés organisée par la Direction Gestion des Déchets de la CAGB sur la gestion des déchets. Une lettre de remarques et préconisations sera transmise prochainement au Président de la CAGB, ainsi qu'au SYBERT.

8 - INFORMATION AVANCEMENT CHANTIER REAMENAGEMENT VOIE FERREE

Planning prévisionnel établi pour la période de 18 mois concernant les travaux de génie civil.

- La société VINCI informera par courrier les personnes concernées par l'installation de piquets identifiant l'emprise RFF.
- L'accès autour du Pont de la Rue Champêtre a été fermé en raison de travaux préparatoires et le cheminement piétons a été rétabli et sécurisé.
- Déboisement : au cas où les arbres seraient jugés dangereux sur le domaine privé, les propriétaires en seront informés et suite à leur accord, le déboisement sera à la charge de RFF. Des aménagements paysagers sont prévus après la réalisation de la plate-forme ferroviaire (automne 2010-2011).
- Malgré les études réalisées en 2003 (confirmées en 2009) qui indiquent que les seuils réglementaires de 60 db le jour et de 58 db la nuit ne sont pas atteints et de fait ne nécessitent pas la mise en place de dispositifs particuliers, la commune demande à RFF de revoir les dispositions de protections acoustiques rue Champêtre, rue du Levant et rue de la Combe du Puits.
- Les travaux des ponts-routes des Rue de l'Amitié et de la Tuilerie sont prévus respectivement de décembre 2009 à juin 2010 et de juillet à octobre 2010 avec interruption de la circulation.
- La municipalité interrogera de manière pressante la CAGB, RFF, la SNCF et le Conseil Régional de Franche-Comté sur le type de halte qu'ils souhaitent réaliser (un ou deux quais, avec évitement, passerelle, souterrain, type de protection acoustique ...).



INFORMATIONS DIVERSES

- **Déchetterie** : il est rappelé que les particuliers ne sont autorisés qu'à déposer **5 m3 par jour de déchets verts, de papier et carton, de ferrailles et encombrants et 1 m3 par jour de matériaux inertes et gravats de démolition**. Il est prudent de téléphoner à la déchetterie au préalable.
- **L'INSEE** va réaliser une enquête par sondage sur l'emploi et le chômage. Un certain nombre de ménages de notre commune seront interrogés par une enquêtrice du 14/09/09 au 10/10/09.
- Des **travaux d'élagage et d'abattage pour l'entretien des lignes électriques** vont être réalisés sur le territoire de la commune à compter du 31/09/2009 par l'entreprise BUHLER pour le compte d'EDF/GDF.



AGENDA

Dimanche 20 septembre	Animation pédestre de 10h à 16 h proposée par le SICA dans le cadre de la 26 ^{ème} édition des journées européennes du patrimoine.
Samedi 19 et Dimanche 20 septembre	Visites de l'Eglise St Georges et de la Chapelle de la Mission organisées par l'ABEP à l'occasion des journées du patrimoine.
Samedi 3 octobre	Démonstration de vannerie par l'atelier vannerie du Réseau d'échanges et de savoirs du Canton d'Audeux et Exposition de livres et d'objets des métiers d'autrefois . De 14h à 17 à la Médiathèque d'Ecole-Valentin.
Lundi 5 octobre	Accueil des nouveaux arrivants à la Mairie à 19h.
Vendredi 9 octobre	Conseil Municipal à 20h00.